



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INDRE-ET-LOIRE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°37-2016-06008

PUBLIÉ LE 7 JUIN 2016

Sommaire

Préfecture - SRHM-BRHFAS

37-2016-06-06-002 - ARRÊTÉ de composition de la commission d'appel dans le premier degré (Pt Rouyer) (2 pages)

Page 3

37-2016-06-06-001 - ARRÊTÉ de composition de la commission d'appel dans le premier degré (Pte HANNIBAL) (2 pages)

Page 6

Préfecture - SRHM-BRHFAS

37-2016-06-06-002

ARRÊTÉ de composition de la commission d'appel dans le
premier degré (Pt Rouyer)

ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS

Direction académique
d'Indre-et-Loire

L'Inspecteur d'académie,
Directeur académique des Services
de l'Education nationale d'Indre-et-Loire

Division des Elèves

- VU** les articles D 321-6 à D 321-8 du Code de l'Education ;
- VU** le décret n°2005-1014 du 24 août 2005 relatif aux dispositifs d'aide et de soutien pour la réussite des élèves à l'école ;
- VU** le décret n°2014-1377 du 18 novembre 2014 relatif au suivi et à l'accompagnement pédagogique des élèves ;
- VU** l'arrêté du 5 décembre 2005 relatif à la composition et au fonctionnement de la commission départementale d'appel des décisions relatives à la poursuite de la scolarité à l'école primaire ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : La composition de la commission d'appel dans le premier degré est la suivante :

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

MEMBRES TITULAIRES

Le Président : Monsieur ROUYER Yvonnick, Inspecteur de l'Education nationale adjoint au Directeur académique pour le premier degré, représentant du Directeur académique des Services de l'Education nationale d'Indre-et-Loire

Monsieur BRIANT Christophe
Directeur de l'école primaire Pommaux à Saint-Roch

Madame HUSSENOT DESENONGES Nathalie
Directrice de l'école élémentaire d'application Bernard- Pasteur à Tours

Monsieur DELAHAIE François
Professeur des écoles de l'école élémentaire Paul Racault à Tours

Madame GARZENNE Pascale
Professeure des écoles de l'école maternelle République à Saint-Pierre-des-Corps

Madame Anne MANCINI
Psychologue scolaire de l'école élémentaire Georges Sand à Tours

Docteur MONÉDIÈRE Annie
Médecin de santé – CMS Secteur Tours

Monsieur BENMAAJOUZ Nabil
Principal adjoint du collège Jean-Roux à Fondettes

Madame BOULONGNE Chantal
Professeure de Mathématiques au collège Rameau à Tours

REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES :

MEMBRES TITULAIRES :

Madame CHOUFFOT Gilberte, FCPE
Madame JOUBERT Cécile, FCPE
Madame RUSSEAU Laurence, FCPE

MEMBRES SUPPLEANTS :

non désignés

ARTICLE 2 : La commission peut s'adjoindre le conseiller technique de service social auprès du Directeur académique, Madame Véronique SÉJALON.

ARTICLE 3 : Les membres de la commission départementale d'appel sont désignés pour la durée d'un an renouvelable.
La composition de la commission d'appel dans le premier degré prend effet au 8 juin 2016.

ARTICLE 4 : Le Secrétaire Général de la direction académique d'Indre-et-Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à TOURS, le 6 juin 2016

Pour le recteur et par délégation,
L'Inspecteur d'académie,
Directeur académique des services
de l'Education nationale d'Indre-et-Loire,

François BOULAY

Préfecture - SRHM-BRHFAS

37-2016-06-06-001

ARRÊTÉ de composition de la commission d'appel dans le
premier degré (Pte HANNIBAL)

ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS

Direction académique
d'Indre-et-Loire

L'Inspecteur d'académie,
Directeur académique des Services
de l'Education nationale d'Indre-et-Loire

Division des Elèves

- VU** les articles D 321-6 à D 321-8 du Code de l'Education ;
- VU** le décret n°2005-1014 du 24 août 2005 relatif aux dispositifs d'aide et de soutien pour la réussite des élèves à l'école ;
- VU** le décret n°2014-1377 du 18 novembre 2014 relatif au suivi et à l'accompagnement pédagogique des élèves ;
- VU** l'arrêté du 5 décembre 2005 relatif à la composition et au fonctionnement de la commission départementale d'appel des décisions relatives à la poursuite de la scolarité à l'école primaire ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : La composition de la commission d'appel dans le premier degré est la suivante :

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

MEMBRES TITULAIRES

Le Président : Monsieur ROUYER Yvonnick, Inspecteur de l'Education nationale adjoint au Directeur académique pour le premier degré, représentant du Directeur académique des Services de l'Education nationale d'Indre-et-Loire

Monsieur BRIANT Christophe
Directeur de l'école primaire Pommaux à Saint-Roch

Madame HUSSENOT DESENONGES Nathalie
Directrice de l'école élémentaire d'application Bernard- Pasteur à Tours

Monsieur DELAHAIE François
Professeur des écoles de l'école élémentaire Paul Racault à Tours

Madame GARZENNE Pascale
Professeure des écoles de l'école maternelle République à Saint-Pierre-des-Corps

Madame Anne MANCINI
Psychologue scolaire de l'école élémentaire Georges Sand à Tours

Docteur MONÉDIÈRE Annie
Médecin de santé – CMS Secteur Tours

Monsieur BENMAAJOUZ Nabil
Principal adjoint du collège Jean-Roux à Fondettes

Madame BOULONGNE Chantal
Professeure de Mathématiques au collège Rameau à Tours

REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES :

MEMBRES TITULAIRES :

Madame CHOUFFOT Gilberte, FCPE
Madame JOUBERT Cécile, FCPE
Madame RUSSEAU Laurence, FCPE

MEMBRES SUPPLEANTS :

non désignés

ARTICLE 2 : La commission peut s'adjoindre le conseiller technique de service social auprès du Directeur académique, Madame Véronique SÉJALON.

ARTICLE 3 : Les membres de la commission départementale d'appel sont désignés pour la durée d'un an renouvelable.
La composition de la commission d'appel dans le premier degré prend effet au 8 juin 2016.

ARTICLE 4 : Le Secrétaire Général de la direction académique d'Indre-et-Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à TOURS, le 6 juin 2016

Pour le recteur et par délégation,
L'Inspecteur d'académie,
Directeur académique des services
de l'Education nationale d'Indre-et-Loire,

François BOULAY